

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

BETONNIERE

PERFORMANCE 350



Haemmerlin - CDH Group

28, rue de Steinbourg - BP 30045 - 67701 SAVERNE CEDEX - FRANCE

Tel. + 33 (0)3 88 01 85 00 - Fax + 33 (0)3 88 71 18 01

welcome@haemmerlin.com - www.haemmerlin.com



REGLEMENTATION

La bétonnière est construite conformément aux dispositions réglementaires applicables aux bétonnières, c'est-à-dire conforme aux dispositions de la Directive Machines Européenne 2006/42/CE et aux législations nationales la transposant, ainsi qu'aux directives 2000/14/CE, 2004/108/CE.

Elle doit être utilisée conformément à toutes les prescriptions de la notice technique de montage, d'utilisation et d'entretien ci-après.

UTILISATION DES BETONNIÈRES PERFORMANCE 350

Cher Client,

Nous vous remercions de la confiance que vous avez voulue nous accorder en achetant une de nos bétonnières. Avant d'utiliser cette bétonnière, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice technique et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Cette notice technique doit être conservée par le responsable du chantier à la disposition de tout opérateur et jusqu'au moment de la destruction de la machine. En cas de perte, un nouvel exemplaire pourra être demandé au constructeur. Le non-respect des consignes peut entraîner un risque de blessures graves ou de décès.

HAEMMERLIN décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation non prévue de cette bétonnière dans la présente notice technique, ainsi que les conséquences de démontage, modifications ou remplacement de pièces ou composants d'autres provenances sans accord écrit.

Afin d'assurer l'amélioration des produits, HAEMMERLIN se réserve le droit de modifier les matériels à tout moment.

CONDITIONS DE GARANTIE

La durée de garantie des bétonnières et ses composants est fixée à 12 mois à partir de la date de livraison de la machine au client utilisateur, la date de facture faisant foi.

La validité de cette garantie est directement liée à la façon dont est utilisée la machine, selon les prescriptions d'usage et d'entretien contenues dans la notice de montage, d'utilisation et d'entretien.

Nous conseillons à l'utilisateur de veiller à l'entretien des composants mécaniques de la machine. De même, nous avertissons l'utilisateur que les parties électriques sont exclues de la présente garantie, à l'exception des composants qui présenteront des défauts de fabrication évidents.

Les remplacements de pièces ne sont admis que s'ils sont préalablement autorisés par Haemmerlin.

Pour toutes demandes de prise en charge sous garantie, l'utilisateur doit fournir une preuve d'achat datée, un bon de livraison ou une facture, ainsi que la fiche de garantie / SAV dûment remplie.

Cette fiche de garantie / SAV se trouvant en dernière page de la présente notice.

Sans preuve d'achat et fiche de garantie / SAV, Haemmerlin ne pourra pas appliquer la garantie.

Les indications que vous porterez sur cette fiche de garantie / SAV, seront nécessaires à Haemmerlin pour comprendre votre problème et établir un diagnostic précis.

En cas de demande de dépannage téléphonique, l'utilisateur devra communiquer à son interlocuteur Haemmerlin toutes les informations demandées sur fiche de garantie / SAV.

Dans le cas où il serait impossible de diagnostiquer et/ou de solutionner le problème par téléphone, il sera nécessaire de retourner le treuil chez Haemmerlin, à l'adresse suivante :

**Haemmerlin - CDH Group
28, rue de Steinbourg
BP 30045
67701 SAVERNE CEDEX - FRANCE**

Haemmerlin ne prend pas en charge les frais résultants directement ou indirectement de l'immobilisation de la bétonnière. Pour toutes demandes de prise en charge sous garantie ou de réparations du moteur, l'utilisateur devra obligatoirement s'adresser à un agent ou concessionnaire de la marque Honda.

Garantie contractuelle :

En sus des garanties légales et réglementaires applicables, le Vendeur garantit contractuellement les produits dans les conditions suivantes : les produits sont garantis pendant la durée figurant sur les catalogues et tarifs en vigueur au jour de la commande, à compter de la livraison, contre tous vices de fabrication, à l'exclusion :

- De la main d'œuvre et des frais de déplacement,
- Des pièces d'usure,
- De l'usure provoquée par suite de manque de graissage ou d'entretien ou par suite de chocs,
- De l'utilisation des produits dans des conditions qui ne seraient pas conformes à celles définies par les modes d'emploi du Vendeur.

Cette garantie contractuelle est limitée à l'échange pur et simple des produits considérés comme défectueux, sans donner droit au versement d'une quelconque indemnité ou de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Les frais de transport aller seront à la charge du Client, les frais de retour seront à la charge du Vendeur.

Tout éventuel défaut des produits sera porté à la connaissance du Vendeur par le Client, sous forme de notification écrite adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze jours de la découverte de la défectuosité alléguée.

Les produits considérés comme défectueux seront tenus à la disposition du Vendeur par le Client, aux fins de constatation de la défectuosité alléguée, ou retournés par le Client dans un délai de quinze jours à compter de la découverte de la défectuosité. Le Client s'interdit de détruire les produits considérés comme défectueux avant vérification du Vendeur : si cette destruction intervenait néanmoins, le Client ne pourrait alors prétendre à aucune garantie.

Pour bénéficier de la garantie, le client devra avoir conservé la preuve de son achat (BL ou Facture).

CARACTERISTIQUES

La bétonnière est protégée contre les corps solides supérieurs à 1 mm et les projections d'eau de toutes directions (IP44).

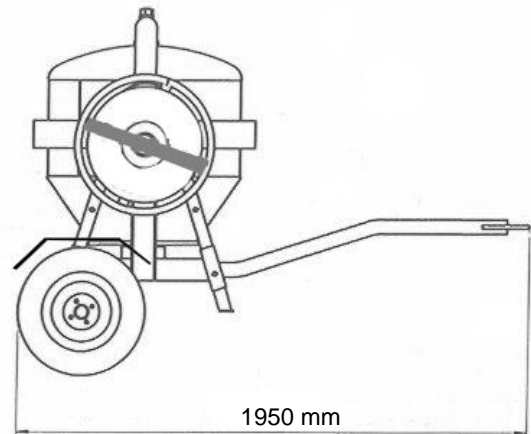
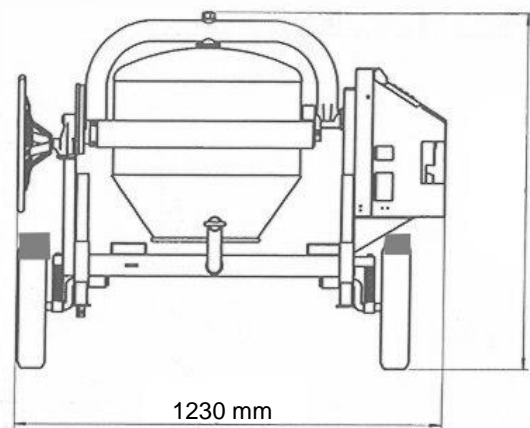
Les dispositifs de protection installés sur la machine sont testés lors de l'assemblage de la machine. Néanmoins, il est indispensable de contrôler régulièrement tous les dispositifs de protection ainsi que toute la machine selon les procédures d'entretien préconisées dans le paragraphe entretien.

PERFORMANCE 350

Code 315540001

Code EAN 315503155400 2

Référence	Volume max de cuve	Volume max de malaxage	Diamètre Roues (mm)	Type de moteur	Puissance / Energie	Poids	Longueur / Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Puissance acoustique
PERFORMANCE 350	350l.	290l.	500	Thermique HONDA GX160	5,5cv ESSENCE	249kg	1950x1230	1650	97dB



INSTRUCTIONS

Nous invitons l'utilisateur à examiner avec attention les spécifications suivantes afin d'utiliser correctement la machine. En effet, la sécurité des utilisateurs en dépend ainsi que l'efficacité et la longévité de la machine et tous ses composants ;

CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

- Les opérateurs doivent porter un équipement de protection individuel E.P.I (bleu de travail, gants, lunettes de protection, chaussures de sécurité, protections auditives, masque anti-poussières, etc...)
- Vérifier avant la mise en marche de votre bétonnière, que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, que personne n'est en contact avec la bétonnière ou à proximité et qu'aucun outil n'est appuyé contre.
- Lors des manœuvres du volant de basculement de la cuve, celui-ci doit être tenu en permanence par une main au moins (ne pas lâcher le volant afin d'empêcher le basculement par gravité).
- Ne pas mettre les mains, la tête ou quelconque outil à l'intérieur de la cuve lorsqu'elle est en mouvement.
- Les parties dangereuses de la bétonnière sont protégées par des dispositifs spéciaux de protection tels que la protection de la courroie de transmission, le capot de protection du moteur et la protection de couronne de la cuve. Ces dispositifs doivent être installés et conservés en parfait état. Ne jamais faire fonctionner la machine sans ses protections.
- Arrêter ou débrancher votre bétonnière avant toute intervention de quelque nature que ce soit.
- N'utiliser le mélangeur de la bétonnière qu'avec des matériaux destinés à la maçonnerie (tout autre mélange d'ordre chimique ou alimentaire est interdit).
- Le moteur produit des vapeurs nocives de monoxyde de carbone. Ne pas utiliser une bétonnière Moteur essence pour des travaux souterrains ou dans une zone mal ventilée.
- L'essence est très inflammable et explosive, ne pas fumer, arrêter le moteur et le laisser refroidir avant de faire le plein de carburant.
- Ne jamais remplacer une pièce défectueuse par une pièce d'une marque différente.
- Ne jamais déplacer la bétonnière en fonctionnement ou lorsque la cuve est pleine.
- Il est interdit d'utiliser cette bétonnière en zone ATEX ou milieu explosif.
- Il est interdit de gruter le produit.

MISE EN SERVICE

Placer la bétonnière sur un sol dur et bien horizontal afin d'assurer à la machine une bonne stabilité. Les bétonnières tractables doivent reposer sur les 4 pieds, **les roues et les suspensions ne doivent supporter aucune charge.**

Avant d'utiliser la bétonnière

- S'assurer que les 4 broches de maintien des pieds télescopiques sont en place et verrouillés par les 4 goupilles.
- S'assurer de la propreté de lieu de travail autour de la bétonnière
- Délimiter la zone dangereuse par un dispositif matériel
- S'assurer qu'elle soit équipée de tous les dispositifs de protection et veiller à ce qu'il n'y ait la présence d'aucune personne ou obstacle autour de la zone de travail qui pourrait être la source de danger
- Nous conseillons de laisser un passage assez large pour une brouette en dessous de l'arc de vidange de la cuve
- S'assurer de la bonne ventilation du moteur.
- S'assurer que le moteur essence soit rempli d'huile et de carburant
- S'assurer que l'endroit soit illuminé de façon suffisante car la bétonnière ne dispose d'aucun système d'éclairage particulier
- Chauffer le moteur essence à vitesse réduite

MISE EN MARCHÉ VERSION AVEC MOTEUR ESSENCE

- Avant le démarrage, positionner la cuve avec l'ouverture vers le haut,
- Contrôler le moteur (voir livret moteur ci-joint);

- Contrôler le niveau de l'huile du moteur (voir livret moteur ci-joint);
- Remplir le réservoir de carburant (voir livret moteur ci-joint);
- Chauffer le moteur à régime réduit.

En cas d'urgence, on arrête la machine en poussant sur le bouton STOP de couleur rouge (en saillie).

Afin de pouvoir remettre en marche la bétonnière, il faut déverrouiller le bouton STOP en le tournant d'un quart de tour.

Pendant le service, il faudra :

- Que le responsable de chantier veille à l'application de la prévention des accidents et au respect des consignes de sécurité,
- Que les indications d'informations et de danger soient parfaitement lisibles,
- Que les opérateurs portent une tenue vestimentaire appropriée du point de vue de la sécurité au type d'activité qui doit être effectué (gants de protection, chaussures de sécurité, etc...),
- En cas de vent, la machine doit être mise hors service et placée à un endroit à l'abri,
- Ne pas éteindre et remettre la machine en marche quand elle est chargée. **ne pas démarrer la bétonnière avec la cuve remplie !**
- Mettre en marche la bétonnière avec l'ouverture de la cuve vers le haut
- Eteindre le moteur (essence) avant d'ajouter du carburant dans le réservoir. Ne pas toucher le pot d'échappement et autres parties chaudes du moteur. Après avoir éteint le moteur, attendre une heure au moins avant d'effectuer toute opération d'entretien
- Ne pas dépasser la capacité maximale de malaxage.

Nous rappelons qu'il est dangereux :

- De prendre appui sur la bétonnière
- De se pencher au-dessus de l'embouchure de la cuve
- De stationner autour de la bétonnière en fonctionnement, en cours de chargement et déchargement
- De toucher ou d'essayer de toucher une partie mobile ou tournante tant que la bétonnière est en exploitation et que le moteur thermique ne soit coupé.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit :

- D'introduire une partie du corps, quelle qu'elle soit, dans la cuve de mélange en fonctionnement
- De laisser toute personne étrangère au service ou incompetente, manipuler la commande de la bétonnière
- De s'approcher de la bétonnière sauf pour charger et décharger
- De séjourner ou simplement de passer dans la zone dangereuse, à moins que le moteur de la bétonnière ne soit arrêté
- D'utiliser la bétonnière par grand vent ou en cas d'orage
- D'intervenir sur le moteur et les parties tournantes tant que la bétonnière est en exploitation et que le moteur essence ne soit coupé
- D'introduire des objets dans les parties en mouvement de la bétonnière
- D'utiliser la bétonnière pour un autre usage que celui pour lequel elle est destinée
- D'utiliser la bétonnière dans les endroits comportant des risques d'explosions, d'incendies ou en chantiers souterrains
- De porter des bracelets ou autres vêtements flottants qui pourraient être accrochés
- De mélanger des substances inflammables ou explosives.

A la fin du service :

- Vider et laver correctement la cuve de la bétonnière

En cas d'incendie :

- Si la machine prend feu, appuyez sur le bouton STOP pour éteindre la bétonnière.
- Utilisez un extincteur à poudre.
- Si vous n'arrivez pas à éteindre le feu, éloignez-vous et appelez les pompiers.



UTILISATION

La bétonnière est destinée à l'utilisation sur des chantiers de construction pour obtenir des mélanges de bétons, de mortiers, de ciments, etc...

Selon l'inclinaison de la cuve, plusieurs types de mélange peuvent être obtenus :

- Pour faire du béton, l'angle d'inclinaison entre l'axe de la cuve et l'horizontale doit être d'environ 30°
- Pour faire du mortier ou de la chape carrelage, l'angle d'inclinaison entre l'axe de la cuve et l'horizontale doit être d'environ 20°

En règle générale, plus le mélange est sec, moins l'inclinaison est importante et moins la capacité finale de cuve est importante.

L'inclinaison de la cuve peut être modifiée pendant la phase de chargement des matériaux afin d'éviter la vidange intempestive d'une partie du mélange.

Avant de commencer à charger la cuve de la bétonnière, il convient d'y verser une certaine quantité d'eau.

Les matériaux ne doivent être chargés que lorsque la cuve tourne.

Eviter de remplir excessivement la cuve afin de garantir l'homogénéité des mélanges.

Afin de réduire au minimum la durée de préparation du mélange, le chargement doit être effectué en alternant les différents matériaux.

Laisser tourner la cuve pendant le temps nécessaire pour obtenir un mélange homogène ou de consistance souhaitée.

Pour vidanger la cuve, il faut incliner l'embouchure de la cuve vers le bas, en débloquant le verrouillage au moyen de la pédale puis en tournant le volant prévu à cet effet.

Pour agir sur la pédale de déverrouillage située à la base de la machine, il faut utiliser le pied.

Pour agir sur le volant de rotation, il faut utiliser les deux mains

Pendant l'opération de vidange, la cuve doit impérativement tourner.

Pour remettre la cuve en position de mélange, il faut procéder de manière inverse.

REMORQUAGE

Les bétonnières tractables sont équipées d'une suspension pour un plus grand confort sur route, d'une rampe d'éclairage détachable et d'un timon détachable homologué pour une vitesse maximale de 90km/h.

Le timon est équipé d'un anneau pour crochet et d'une attache pour boule.

Avant chaque déplacement de la bétonnière sur route :

- Vérifier la pression des pneus qui doit être de 2.5 bars
- Vérifier le serrage des boulons de roues
- Veiller à ce que le timon soit correctement en place et verrouillé **avec la goupille** au niveau du châssis
- Accrocher la bétonnière au véhicule tracteur en veillant à ce que l'anneau ou l'attache boule soit correctement fixé au crochet ou sur la boule
- Mettre en place la rampe de signalisation, la brancher et vérifier les feux
- La plaque de signalisation est obligatoire

Quand la bétonnière est tractée, manutentionnée, il faut systématiquement positionner l'embouchure de la cuve vers le bas.

Lors du transport ou de la manutention, le tambour doit toujours être vide.

Lors de la manutention, la bétonnière doit toujours être tirée et non poussée.

ENTRETIEN

Les opérations d'entretien et les réparations doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié. Avant toute intervention d'entretien ou de réparation, il faut impérativement stopper le moteur pour les versions essence. Après les opérations d'entretien et avant de remettre en marche la bétonnière, s'assurer que tous les capots et autres protections soient en place.

Avant de réutiliser la bétonnière, remplacer toute pièce détériorée lors des précédentes utilisations.

Fréquence des contrôles et interventions périodiques :

- Tous les jours :
 - Vérifier le niveau d'huile dans le moteur thermique (+ tenir compte des préconisations des constructeurs)
 - Alimenter le moteur thermique avec du carburant de bonne qualité (non stocké car il perd en caractéristiques)
 - Nettoyer correctement la cuve (à l'intérieur et à l'extérieur) et le châssis après utilisation
 - Respecter les consignes de sécurité, d'utilisation et d'entretien énumérées dans cette notice
- Toutes les semaines :
 - Nettoyer le filtre à air (dépoussiérer par soufflage), si nécessaire le remplacer
 - Contrôler toutes les semaines que les contacts électriques du socle d'alimentation soient bien propres, secs et sans oxydations
 - Graisser les parties tournantes, votre machine est équipée de 3 points de graissage
- Tous les mois de travail :
 - Nettoyer la bougie, si nécessaire la remplacer
 - Vérifier et si nécessaire régler la tension de la courroie
 - Vérifier l'état de la courroie et des poulies
 - Vérifier le serrage de tous les vis et boulons de la bétonnière
 - Nettoyer soigneusement la bétonnière et enlever les projections et saletés
 - Graisser les parties tournantes et remplir les graisseurs (voir graisseurs apparents)

ENTRETIEN DU MOTEUR THERMIQUE

Pour un entretien périodique correct du moteur thermique, se référer au manuel du fabricant qui est fourni avec la bétonnière.

NETTOYAGE

Avant une pause prolongée, nettoyer correctement la cuve à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que l'ensemble de la bétonnière.

Pendant le nettoyage, la bétonnière ne doit jamais être mise en marche.

Si des protections sont enlevées pour le nettoyage, celles-ci doivent être remontées correctement à la fin des opérations.

Nettoyer la bétonnière à la brosse et à l'eau.

Utiliser un jet d'eau, mais pas de nettoyeur haute pression, ne pas diriger le jet directement sur le moteur. Dans tous les cas, le capot moteur doit toujours rester fermé.

Racler les incrustations de ciment et de mortier.

A l'intérieur de la cuve, aucune incrustation de ciment ou de mortier ne doit se former.

Pour empêcher le durcissement des résidus de ciment et de mortier après le service, laisser tourner la cuve pendant quelques minutes avec plusieurs pelletées de graviers et d'eau, puis vider entièrement la cuve avant de la laver à l'intérieur comme à l'extérieur.

Pour enlever les incrustations de ciment ou de mortier, ne jamais frapper la cuve ou la bétonnière avec des objets durs comme marteaux, pelles, etc... Une cuve bosselée ne facilite pas le mélange et rend le nettoyage plus difficile.

Lors du nettoyage, ne jamais poser les mains sur les parties mobiles.

Ne jamais mettre la bétonnière en marche pendant les travaux réparation ou de nettoyage.

Prévoir une lubrification de toutes les parties tournantes, idem pour un stockage prolongé.

Ne jamais stocker la bétonnière dans un endroit humide.

Lors du stockage, l'ouverture la cuve doit toujours être dirigée vers le bas.

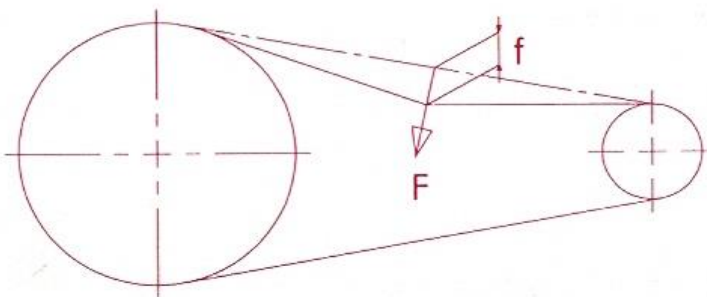
Ne jamais stocker la bétonnière suspendue mais s'assurer de sa stabilité.

REGLAGE DE LA TENSION DE LA COURROIE

Ne jamais intervenir sur la courroie quand le moteur est en marche.

Desserrer les vis de bridage du support moteur, puis faire glisser le support moteur vers le bas jusqu'à ce que la courroie soit tendue et que la flèche corresponde à environ $f = 5$ mm.

Resserrer la vis du bridage puis faire un essai.





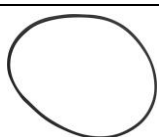




RECOMMANDATIONS :

Nous recommandons que l'entretien soit réalisé par un personnel spécialisé ou autorisé et que des pièces d'origine soient utilisées en cas de nécessité de remplacement de pièces.

Lorsque la bétonnière présente un état de vétusteté susceptible de provoquer des risques pour l'utilisateur ou l'environnement, il y a obligation pour l'utilisateur de la mettre hors service et de la faire recycler par un organisme spécialisé.

PIECES DE RECHANGE

Désignation	Visuel	Codes
Pignon		325500401
Couronne		325501101
Roulements de cuve		325501501 325501601
Roulements de pignon		325502001
Courroie		325500501
Bouton d'arrêt d'urgence		325500101
Roue		325501401

FICHE DE GARANTIE ET/OU SERVICE APRES VENTE

REVENDEUR / DISTRIBUTEUR : ----- CONTACT : ----- FONCTION : ----- Tél. : ----- Fax : ----- E-mail : -----	CLIENT UTILISATEUR : ----- CONTACT : ----- FONCTION : ----- Tél. : ----- Fax : ----- E-mail : -----
---	---

Madame, Monsieur, Cher client, vous souhaitez faire réparer un produit de la société HAEMMERLIN, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre les informations suivantes :

Matériel Bétonnière tractable

Type de la machine : -----

N° de série : ----- (indispensable pour une bonne identification)

Année de fabrication de la machine : -----

Etat : Neuf Déjà servi mais état général correct Endommagé

Décrivez le défaut ou type du problème rencontré en précisant les conditions d'utilisation :

Action souhaitée :

- Révision ou réparation du matériel sous garantie sur notre site atelier
- Révision ou réparation du matériel hors garantie sur notre site atelier
- Demande d'échange de pièces sous garantie

Partie réservée à Haemmerlin

Prise en charge sous garantie : Acceptée par CDH Refusée par CDH Commentaires :

Devis pour révision / réparation : Accepté par le client Refusé par le client Commentaires :

Retour du matériel : En bon état En mauvais état Commentaires :

Nom du responsable d'atelier :

Date :

Signature :